

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA  
GIRONDE  
Arrondissement de  
BORDEAUX  
COMMUNE D'EYSINES

CENTRE SOCIAL D'EYSINES

Nombre des membres en  
exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération du : 23 juin 2017

Rendue exécutoire le : 26/06/2017

Publiée le : 26/06/2017

Séance du 23 juin 2017

N°03

**OBJET : FINANCES - BUDGET DE L'EYCHO CENTRE SOCIAL – EXERCICE 2017 – AFFECTATION  
DÉFINITIVE DU RÉSULTAT 2016 : DÉCISION**

L'an deux mille dix-sept le seize juin à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Social de la Ville d'EYSINES, convoqué le neuf juin deux mille dix-sept par Monsieur le Président, s'est réuni à l'Eycho de Migron sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste MAÏTIA, Président.

Le quorum n'étant pas atteint à l'ouverture de cette séance, le conseil d'administration a été reconvoqué conformément à l'article L2121-17 du CGCT, à la date du vingt-trois juin deux mille dix-sept.

L'an deux mille dix-sept le vingt-trois juin à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Social de la Ville d'EYSINES, convoqué le dix-neuf juin deux mille dix-sept par Monsieur le Président, s'est réuni à l'Eycho de Migron sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste MAÏTIA, Président.

**PRÉSENTS :**

- Au titre du collège des élus municipaux : Mme Florence CÃÇAO, Mme Véronique JUSOT, M. Nicolas ÔNG.
- Au titre du collège des associations : M. Jean-Pierre LAMAGNERE, M. Michel ROMUALE.
- Au titre du collège des habitants : Mme Annie AMBIES, Mme Christy BUSSY, Mme Liliane PALLAS.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION :**

- Au titre du collège des élus municipaux : Mme Laëtítia DUMAS, M. Benoît GAYOU.
- Au titre du collège des associations : M. Jean-Claude DELOBEL.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Au titre du collège des élus municipaux : Mme Betty PICCIOLI, M. Yannick UHEL, M. Alain VERGNIAULT.
- Au titre du collège des associations : M. Jacques BALAN.
- Au titre du collège des habitants : M. Stéphane ESNAULT.

**ABSENTS :**

- Au titre du collège des habitants : Mme Yolande FRAGA.

Madame Florence CAÇÃO présente le rapport suivant :

Tenant compte de l'approbation du compte administratif 2016, il y a lieu de procéder à l'affectation définitive sur le budget de l'exercice 2017 du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

➤ Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice	+ 62 796,89
Résultat reporté de l'exercice antérieur	+ 87 211,94
- Résultat de clôture à affecter :	150 008,83

➤ Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	+ 7 162,62
Solde des restes à réaliser	0,00
Résultat reporté de l'exercice antérieur	+ 8 364,69
- Résultat comptable cumulé :	15 527,31

➤ Affectation anticipée du résultat :

- En Résultat de fonctionnement reporté	150 008,83
---	------------

Transcription budgétaire de l'affectation anticipée du résultat au BP 2017 :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	R002 – Résultat de fonctionnement reporté :		R 001 – Excédent de d'investissement reporté :
	150 008,83		15 527,31

Aucune différence n'est ainsi constatée avec la reprise anticipée du résultat au budget adopté par notre assemblée le 7 avril dernier.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte les conclusions du présent rapport, mises au vote, par 12 voix pour.



Pour expédition conforme  
Le Président du Centre Social

  
Jean-Baptiste MAÏTIA

## Acte à classer

EYCHO17\_00057

**1** En préparation  
**2** En attente retour  
Préfecture  
**3** > AR reçu <  
**4** Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2017-06-26T14-15-53.00 ( MI206414847 )

Identifiant unique de l'acte :

033-200027779-20170623-EYCHO17\_00057-BF ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : FINANCES BUDGET DE L'EYCHO CENTRE SCOLAIRE - EXERCICE 2017  
- AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2016

Date de décision : 23/06/2017



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.2. délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)

Acte : [décision n°3 affectation définitive du résultat 2016.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/06/17 à 14:15

Par PIERRE Valerie

Transmis

Date 26/06/17 à 14:15

Par PIERRE Valerie

Accusé de réception

Date 26/06/17 à 14:22

